



Pôles Anti-Corruption

APPEL A CANDIDATURES POUR LA DIRECTION DE COORDINATION NATIONALE DES POLES ANTI-CORRUPTION ET POUR LE POLE ANTI- CORRUPTION ANTANANANARIVO

Le PAC Pôle Anti-Corruption (PAC) est une juridiction spécialisée dans les affaires de corruption, ainsi que les infractions économiques et financières. Il se substitue à la Chaîne Pénale Economique et Anti-Corruption (CPEAC). Une Direction de Coordination Nationale assure le bon fonctionnement de tous les PAC de Madagascar. Cette structure est rattachée au Ministère de la Justice, avec un budget spécifique mais sans attribution juridictionnelle. Elle est appuyée par le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix et le PNUD.

Le PAC d'Antananarivo et de Mahajanga sont déjà opérationnels. Le PAC de Fianarantsoa sera prévu d'ici peu.

Ainsi, le présent Appel à Candidatures vise à renforcer l'effectif de la Direction de Coordination Nationale des Pôles Anti-Corruption et du PAC d'Antananarivo.

Conformément à la Loi n°2016-021 du 22 août 2016 sur les Pôles Anti-Corruption:

- le mode de recrutement sélectif : trois noms proposés pour chaque poste de magistrat, le Conseil Supérieur de la Magistrature nommant en dernier ressort.
- Une évaluation permanente par un comité composé de représentants du Ministère de la Justice, du CSI, du BIANCO, du SAMIFIN et de la Société Civile.
- Un mandat de 4 ans renouvelable, pour stabiliser les postes.

POUR LA DIRECTION DE COORDINATION NATIONALE DES POLES ANTI-CORRUPTION

01 CHEF DU SERVICE LOGISTIQUE

MISSIONS ET ATTRIBUTIONS SPECIFIQUES :

Sous l'autorité du Directeur Administratif et Financier, le Chef du Service Logistique est chargé :

- de la bonne gestion des ressources matérielles affectées à la Direction de Coordination Nationale et aux PAC dans le respect des règles et procédures en vigueur ;
- de la gestion de fournitures, matérielles et consommables auprès de la Direction de Coordination Nationale et des PAC ;
- de l'appui logistique à la Direction de Coordination Nationale et aux PAC
- de l'appui au Directeur Administratif et Financier pour l'exécution de toute autre tâche liée à sa compétence selon les besoins de la Direction de Coordination Nationale et des PAC.

QUALIFICATIONS :

- Cadre A de l'administration publique ;
- Diplôme universitaire de niveau Bac+4 ou équivalent dans l'un des domaines suivants : droit, gestion ou économie ;
- Au moins 05 années d'expériences dans le domaine ;
- Bonne connaissance de la comptabilité matière
- Bonne connaissance des procédures de passations des marchés publics
- Maîtrise du français, connaissance de l'anglais serait un atout ;
- Intègre, excellent organisateur, esprit d'équipe, sens des relations publiques ;
- Maîtrise de l'outil informatique

POUR LE POLE ANTI-CORRUPTION D'ANTANANARIVO

01 PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE

Critères pour le poste :

- Magistrat de l'ordre judiciaire de Premier Grade
- Capacité à travailler sous tension
- Capacité de résistance aux différentes pressions et interventions
- Bonne condition physique et disponibilité pour des déplacements fréquents
- Intégrité avérée
- Le fait d'avoir exercé les fonctions du poste et les années d'expérience seraient un atout.

ADRESSE DE DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE : DIRECTION DE COORDINATION NATIONALE DES POLES ANTI-CORRUPTION-IMMEUBLE CNAPS 67 HA, 5^{ème} ETAGE-ANTANANARIVO-Boîte Postale : 4057

Le dossier de candidature doit comprendre : Lettre de motivation, Certificat administratif faisant état des services, CV + photo récente + contact rapide, Photocopie du diplôme le plus élevé

Date limite de dépôt : Le 14 mai 2021 . Le cachet de la poste en faisant foi.